

Gondreville

numéro spécial

www.commune-gondreville.fr

Bulletin municipal de mi-mandat

mai 2023

Retour sur nos
engagements de
campagne de 2020,
concrets et réalisés



Le présent document reprend les différents chapitres
du bulletin de campagne de mars 2020

ÉDITO

Chères Gondrevilloises, chers Gondrevillois,

Nous sommes aujourd'hui à mi-mandat.



Si je mesure les difficultés qui ont été les nôtres depuis le début du mandat en 2020, avec une crise sanitaire sans précédent, des attentes de solutions de plus en plus fortes des usagers vers les collectivités territoriales alors que la prudence, les restrictions budgétaires sont de mise, j'apprécie aussi, le côté motivant, passionnant de ce métier de maire que j'ai le plaisir de conduire autour de personnes dévouées, qu'il s'agisse des élus comme des agents municipaux.

Les sujets ne manquent pas, les projets promis en 2020 avancent à leur rythme alors que les bases financières sont de plus en plus fragiles face aux nombreuses incertitudes de toutes natures, et d'abord budgétaires, ce qui nous conduit à faire des choix parfois compliqués, au regard des impératifs sécuritaires (problématique des ponts notamment) qui viennent bousculer nos perspectives d'investissement.

Pourtant, nos volontés depuis 2020 restent intactes, et vous découvrirez au travers de ce document que nous avons pour une grande part maintenu nos engagements lorsque cela nous était possible.

La seconde partie du mandat devrait voir l'aboutissement de plusieurs projets d'importance, les vestiaires de la Côte Noirel, la requalification de la route de Fontenoy, la rénovation des ponts, sans oublier le traitement du quotidien, et la requalification du cours du Moulin à remettre en eau qui reste une de nos préoccupations majeures, aux côtés des partenaires de cet important dossier.

Malgré un contexte très tendu sur le plan national, face aux conflits mondiaux, une inflation record, des coûts d'énergie très importants, notre municipalité se doit malgré tout de maintenir une politique ambitieuse d'investissement, pour la fin de ce mandat et les années à venir.

Votre dévoué
Raphaël Arnould
Maire de Gondreville



Bulletin municipal numéro spécial de mi-mandat • mai 2023

Mairie de Gondreville • www.commune.gondreville.fr
56 rue du Château des Princes • 54840 Gondreville
03 83 63 60 22 • gondreville-mairie@orange.fr

Directeur de la Publication Raphaël Arnould
Comité de rédaction Raphaël Arnould • Christine Fritsch-Chartreux • Philippe Bourgeois • Isabelle Patois • Marc Hobin
Karine Marin • Patrick Velsch • Jean-Philippe Schnee

Ligne graphique et composition Pêhel Créations
Crédit photos ville de Gondreville • Pascal Laurent • AdobeStock
Impression La Nancéienne d'Impression
Dépôt légal 1901-05/2023 • **ISSN** 1168-4569



Certifié PEFC
Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées.
pefc-france.org

ÉCONOMIE ET FINANCES



Gérer la commune avec rigueur et transparence, dans un contexte de plus en plus difficile depuis le précédent mandat

✓ **Maintenir une saine gestion des finances et poursuivre les investissements**

Après l'épidémie de Covid 19, le conflit en Ukraine qui dure, la crise énergétique s'est ajoutée aux tensions persistantes sur les conditions de production dans le monde, ce qui a entraîné des retards dans tous les domaines, des difficultés d'approvisionnement des matériaux...

Avec une inflation qui s'établit à plus de 5% sur 2022 d'après les chiffres de l'Insee, nous avons dû revoir certains travaux d'investissement, alors que d'autres, prioritaires (la problématique des ponts par exemple), impactent nos finances du fait du désengagement de l'État.

Malgré cela, vous constaterez à la lecture de ce document que, trois ans après, les investissements ont été au rendez-vous avec des taux d'imposition relativement stables malgré les réformes successives.

✓ **Une capacité d'emprunt sauvegardée**

L'encours de la dette de la commune est passé de **792 415 €** en 2014 à **607 452 €** en 2017 et à **529 395 €** en 2023.

Si nos marges de manœuvre sont de moins en moins importantes d'année en année, elles nous permettent encore de répondre au mieux à l'ensemble de vos préoccupations.

La santé financière d'une commune se mesure à son autofinancement, qui permet de réaliser les investissements avant d'avoir recours à des emprunts. Il est donc légitime de penser que celle-ci reste à bon niveau, malgré une conjoncture très compliquée.

Évolution de l'encours de la dette (budget général)



✓ Des dépenses maîtrisées

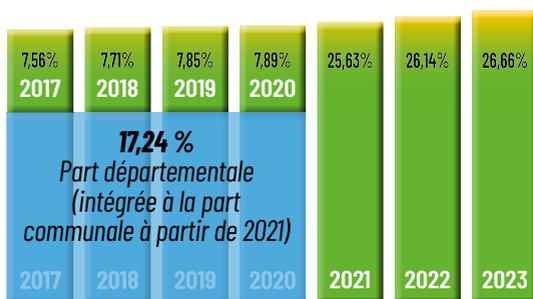
Ces résultats sont le fruit d'une politique rigoureuse menée sur l'ensemble des finances communales. Les efforts sont demandés à toutes et tous. Les charges de fonctionnement sont étudiées à la loupe. Le soutien aux associations reste une volonté municipale en aide de toutes natures, y compris en fonctionnement. La visibilité de notre milieu associatif est reconnue.

2020 > 2023 Bilan à mi-mandat de la fiscalité et des taux d'imposition

Évolution des taux des impôts locaux



Taxe d'habitation



Taxe foncière sur les propriétés bâties



Taxe foncière sur les propriétés non bâties

Le prochain produit attendu de la fiscalité locale s'élève à **687 571 €** pour 2023.

En 2023, la taxe d'habitation sur les résidences principales disparaît totalement. À titre transitoire, le produit de la taxe d'habitation sur la résidence principale acquitté par les 20% de foyers restants est affecté au budget de l'État, à l'exclusion des résidences secondaires.

Les collectivités locales sont compensées de la perte du produit de taxe d'habitation. Depuis 2021, les communes perçoivent la part de taxe sur les propriétés bâties jusqu'alors perçue par les départements.

Le désengagement de l'État

Depuis le début de mon mandat de maire, les aides de l'État sont en diminution. Cette baisse est malheureusement structurelle et constante. Les recettes de fonctionnement des communes ont beaucoup baissé du fait d'aides de l'État en constante diminution.

Baisses régulières de la dotation forfaitaire



L'inquiétude pour les années à venir est réelle.

Si votre municipalité est attentive à ne pas trop augmenter les impôts, elle n'est pas responsable de l'augmentation des bases de 7,1 % imposée par l'État pour 2023.





CULTURE ASSOCIATIONS

Promouvoir la culture, le sport et les loisirs

✓ **Apporter un soutien logistique**

La vie associative a été durement impactée de 2020 à 2021 lors de la pandémie du Covid-19 au niveau de son fonctionnement. La municipalité a maintenu un soutien, notamment financier, par le biais des subventions attribuées afin de permettre aux associations de perdurer et redémarrer leurs activités qui contribuent à la vie de notre village et à l'épanouissement de nombre d'entre vous.

✓ **Inciter et continuer de soutenir le développement de la vie culturelle**

La journée du patrimoine, la fête des voisins, le forum des associations, la chasse aux œufs de Pâques ont été maintenus.

✓ **Agrandir la surface de stockage de la salle des sports et créer un auvent côté place de la grève pour y accueillir les manifestations**

Les travaux d'extension de 28 m² du local de stockage matériel et la construction d'un auvent d'une surface de 90 m² dans le prolongement de ce local ont été réalisés au cours de l'année 2022 avec une mise en service des nouveaux équipements au dernier trimestre. Cette extension permet d'augmenter la capacité du local de stockage actuel qui était saturé et de bénéficier d'un espace abrité pour les manifestations en extérieur.

✓ **Assurer la pérennité de nos équipements sportifs et envisager des restructurations nécessaires sur les plus anciens, vestiaires du stade de la Côte Noirel en priorité**

Dans un premier temps, le Conseil Municipal a décidé de retenir le financement des travaux de reconstruction des vestiaires devenus vétustes et l'aménagement d'un parking proposant 24 places de stationnement dont 1 Parking Mobilité Réduite. La situation actuelle comme le prix des matériaux et le retour d'offres infructueuses lors de l'ouverture des plis des marchés ne nous ont pas permis de débiter les travaux au cours du deuxième semestre 2022 comme annoncé initialement.

Les travaux ont commencé début 2023 et s'étaleront sur une période de 11 mois. Cette rénovation permettra d'avoir trois vestiaires joueurs dont un féminin, un vestiaire arbitre, un local technique, un local rangement et des sanitaires publics.



Dans un deuxième temps, une réflexion globale sur l'ensemble des installations et équipements sportifs est étudiée pour définir les nouvelles priorités en terme de renouvellement et/ou de réfection.

✓ **Sécuriser les aires de jeux en les clôturant et ajouter de nouvelles structures**

Les deux aires de jeux sont clôturées, les portillons équipés d'une ouverture sécurisée. Un tourniquet et un toboggan sont installés sur l'aire de la Moselle, d'autres structures sont en projet pour remplacer celles vandalisées ou obsolètes.



✗ **Réorganiser la zone de l'actuel city avec la construction d'une nouvelle bibliothèque et relocaliser le city sur le même site**

Compte tenu des contraintes budgétaires liées à d'autres projets prioritaires, ce projet n'est pour l'heure plus d'actualité.



Améliorer notre cadre de vie

✓ **Installer plus de bancs**

Neuf nouveaux bancs installés sur l'ensemble du village, rue de la Bergerie, rue des Trois Saints, au croisement entre l'avenue de la Libération et le chemin du Coucou ainsi qu'aux abords des bâtiments publics tels que l'école élémentaire et la Poste.



✓ **Mettre en place davantage de défibrillateurs et mieux les signaler**

De nouveaux défibrillateurs ont été installés et/ou modifiés sur l'ensemble de la commune, pour un total de 7 équipements.

✓ **Accompagner le projet d'une maison médicale**

Au terme de nombreuses réunions depuis 2015, la Commune a permis grâce à sa pugnacité qu'un investisseur s'empare de ce projet majeur pour Gondreville.

✓ **Conforter la présence du bureau de Poste**

Malgré une réorganisation de l'institution et des décisions de réduction d'horaires d'ouverture, le bureau de Poste de Gondreville est maintenu en lieu et place.

✓ **Favoriser la construction de logements destinés à maintenir nos aînés sur la commune**

Le projet de votre collectivité n'est pas abandonné et demeure à l'étude. Il est notamment pérennisé dans le cadre de l'élaboration du PLUi et des orientations inscrites dans la zone concernée. Les tractations relatives à l'acquisition du foncier demeurent d'actualité.

Sécuriser les personnes et les biens

✓ **Faire baisser la vitesse dans les rues**

Deux feux clignotants ont été installés depuis 2020 sur la RD400 et fonctionnent dès que la vitesse est supérieure à 50 km/h.

✓ **Mettre en place un réseau évolutif de caméras**

Après la pose de caméras au niveau du parking de la mairie, les entrées de village en sont dotées depuis 2022 afin de garantir une sécurité renforcée aux habitants y compris la nuit. Ce dispositif est amené à être renforcé.

✓ **Poursuivre la collaboration avec la gendarmerie et renforcer l'action de la participation citoyenne (voisins vigilants)**

En dehors d'une présence forte de la gendarmerie physiquement sur la commune, allée aux permanences des gendarmes en mairie les lundis après-midis, l'action de la participation citoyenne est une réalité efficace.

Valoriser notre patrimoine

✓ **Entreprendre la restauration des vestiges de l'ancien château (proche de la Halle)**

Gondreville est riche d'une histoire que son passé lui a laissée. À ce titre, les travaux de mise hors d'eau de la cave de l'ancien château ont été finalisés en 2020, ainsi que sa rénovation intérieure. La façade a été mise en valeur en faisant ressortir les pierres sur un côté et en retirant les fils d'alimentation de l'éclairage public sur la façade côté rue. Ces travaux viennent terminer les opérations commencées en 2016.

✓ **Maintenir nos efforts d'embellissement**

Après l'obtention de la troisième fleur, le label 3 Li-bellules démontre l'attachement de la collectivité au respect de l'environnement. Gondreville remplit désormais tous les critères pour accéder à la charte des beaux villages lorrains, ce qui sera effectif courant 2023.



✓ **Encourager et poursuivre les contacts entre les différents acteurs pour la résolution de la problématique du cours du Moulin**

Depuis 2015, la commune a permis que ce projet reste d'actualité au niveau des principaux acteurs que sont les propriétaires, les investisseurs, les services de l'État, la CC2T et notre député.

✓ **Permettre dans le règlement d'attribution de subvention au ravalement de façades d'intégrer les murets et clôtures.**

Les subventions ont été maintenues pour les ravalements de façades. Celles pour les murets et clôtures en pierre sèche ont été ajoutées.

Préserver notre forêt

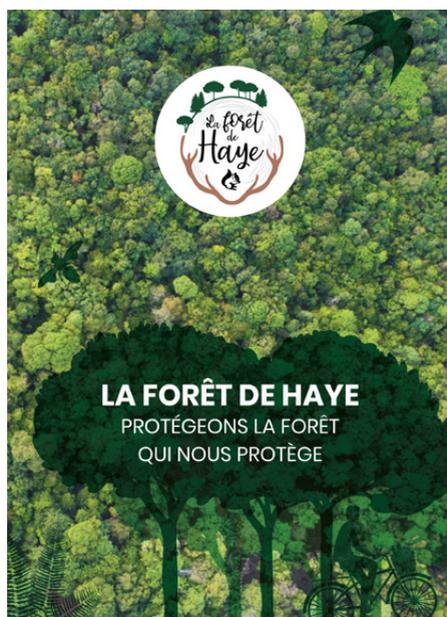


✓ **Veiller au bon équilibre de notre patrimoine forestier et maintenir l'affouage**

Le bon équilibre de la forêt est maintenu grâce au programme d'aménagement conclu avec l'ONF et la Commune jusqu'en 2029. La volonté de notre municipalité est aussi de maintenir les affouages en cette période où les tarifs de l'énergie augmentent considérablement.

✓ **La Charte forestière de Territoire**

Dans le cadre de la requalification de la zone de Bois de Haye environ 40 hectares de forêt seront abattus, la CC2T met en place des mesures de compensation. Sur le territoire communal, il s'agira de reboiser 2 hectares à la charge de l'intercommunalité sur la parcelle n°6.





VIE SOCIALE

Accompagner les personnes en difficulté

✓ Continuer à apporter des aides d'urgence

Le maintien des aides et notamment l'aide alimentaire d'urgence.

✓ Maintenir des aides administratives et juridiques

Des permanences gratuites d'avocats sont organisées une fois par mois sur rendez-vous, tout comme l'accès à « une mutuelle pour tous ! ».

Une permanence tous les jeudis après-midis du CCAS pour accompagner les personnes dans leurs démarches administratives (dossier APA, aides au maintien à domicile des personnes âgées...).

Un sondage inséré dans le Gondrevillois de juillet 2021 a été publié proposant un repas solidaire le 31 décembre 2021, malheureusement seule une personne a souhaité s'y inscrire.

La bourse au permis en lien avec la Mission Locale Terres de Lorraine a été maintenue.

Maintenir un lien étroit et convivial avec nos aînés

✓ Le traditionnel repas offert aux seniors au mois de novembre a été maintenu, et s'est transformé en plateau-repas apporté à domicile durant la pandémie (vraie volonté municipale de maintenir le lien social), et une fois par mois, l'organisation des vendredis culturels.

Des réflexions sont en cours quant à la distribution des colis des seniors à partir de 70 ans avec un goûter offert pour celles et ceux qui le souhaitent.

Des jeux de société ensemble sont maintenus les mardis après-midi, salle associative de la mairie, durant toute l'année, y compris pendant la période estivale.

Dans le cadre d'un partenariat avec la commune voisine, le CCAS de Gondreville bénéficie du prêt d'un mini-bus. Suite à la vente du véhicule, l'association n'est plus en mesure d'assurer la prestation.

L'équipe du CCAS prend régulièrement des nouvelles des personnes âgées inscrites sur le registre « canicule », un contact régulier a été pris par téléphone durant l'épisode de la pandémie du Covid.

Des aides au déneigement et au désherbage, selon certaines conditions, ont également été mises en place pour nos seniors.

Le 14 avril dernier, afin d'entretenir ce lien intergénérationnel qui nous est cher, la pièce de théâtre « *le Cheveu blanc* » a rassemblé nos anciens et les élèves de toute l'école élémentaire René Cassin. Au vu du succès remporté, d'autres actions de même nature seront envisagées.

S'investir dans nos écoles

✓ **Poursuivre l'entretien des bâtiments (peinture, réfection des sols...)**

Nous poursuivons en permanence l'entretien des écoles et plusieurs travaux d'entretien ont été réalisés :

À l'école élémentaire

- Remplacement des fenêtres d'une salle de classe avec une isolation plus renforcée
- Réfection des murs de la salle informatique
- Rénovation des peintures et des rideaux du hall intérieur et d'une partie des couloirs
- Rénovation de la peinture d'une salle de classe à l'école élémentaire
- Renouvellement du grillage rue des Vignes

À l'école maternelle

- Réfection du sol d'une salle de classe
- Remplacement du carrelage de l'entrée et du vestibule
- Rénovation des peintures de l'entrée
- Renouvellement de 4 portes d'accès



Fresque ludique sur le pavillon des Petits Gourmets réalisée par les artistes de l'association Le Mur

✓ **Réaménager les locaux de la garderie de l'école élémentaire pour offrir aux enfants des espaces de jeux et de détente**

Un espace détente à l'intérieur de la salle de garderie a été créé.

Le périscolaire a été confié aux Francas depuis janvier 2022 afin de répondre à un souhait de la part des parents : occuper les enfants (en dehors des repas) de façon ludique et manuelle. On parle alors des accueils du matin et soir, des temps de cantine, des mercredis récréatifs et des centres aérés tout au long de l'année.

✓ **Rénover les toilettes de l'école élémentaire**

Bâties dans les années 1959-1960, les sanitaires de l'école élémentaire avaient besoin d'un coup de jeune. C'est chose faite depuis la rentrée scolaire 2022-2023. Les travaux se sont déroulés pendant les vacances scolaires de l'été 2022.

Les anciens équipements ont été déposés. Ces travaux permettent aux écoliers d'avoir des sanitaires plus confortables et hygiéniques.

Les murs ont été rénovés en peinture et par la pose de carrelages blancs ponctués par certains de couleur. Les portes et les cloisons des toilettes sont réalisées en parois stratifiées de couleurs différentes avec des couleurs chaudes. La plomberie a été remplacée ainsi que la VMC.

Le choix des coloris a été fait en concertation avec les enseignantes.

✓ **Entamer une réflexion sur le devenir des préfabriqués de l'école élémentaire**

Les préfabriqués de l'école élémentaire sont très peu utilisés et à ce jour suffisent pour les activités qui s'y déroulent.

✓ **Développer les circuits courts dans l'alimentation et inciter les enfants au tri**

Avec le syndicat mixte, chargé de la réalisation et de la distribution des repas, aux côtés de la CC2T, des actions sont mises en place pour inciter vos enfants à ne pas gâcher la nourriture et à limiter au maximum les déchets.

✓ **Végétaliser les cours d'école**

Le projet de végétalisation et désimperméabilisation de la cour d'école René Cassin est en cours avec l'appui du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement). Compte tenu du réchauffement climatique, le projet permettra de garantir plus de fraîcheur à vos enfants. Ce projet est encouragé et subventionné par l'Agence de l'Eau.

Actions réalisées hors programme

- La Commune a fait aboutir le projet tchao-mégots mené par plusieurs classes de CM2. À ce jour, nous constatons avec regret qu'il y a encore beaucoup trop de mégots par terre.
- Un dispositif Ulis (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) a été mis en place en septembre 2021 à l'école René Cassin, permettant l'intégration d'une douzaine d'élèves âgés de 7 à 12 ans. Ce projet proposé par l'inspecteur de l'Éducation Nationale a été pleinement validé par les élus.

Mieux vous informer

✓ Moderniser le site internet

Le site internet est actuellement en cours de rénovation. Vous pourrez le retrouver à l'adresse www.gondreville.mairie54.fr

✓ Communiquer tous les événements de la vie communale et associative par le biais d'une application dédiée

La mise à disposition gratuite par la CC2T en 2021 de l'application Intramuros permet aux habitants qui la téléchargent d'être au plus près de l'actualité.

✓ Maintenir les supports de communication écrits

En dehors des applications Intramuros, internet... il est très important de maintenir la parution des documents papier, agenda et bulletin municipal afin d'apporter de l'information à tous.

✓ Organiser un véritable moment de convivialité pour accueillir les nouveaux habitants et les nouvelles entreprises

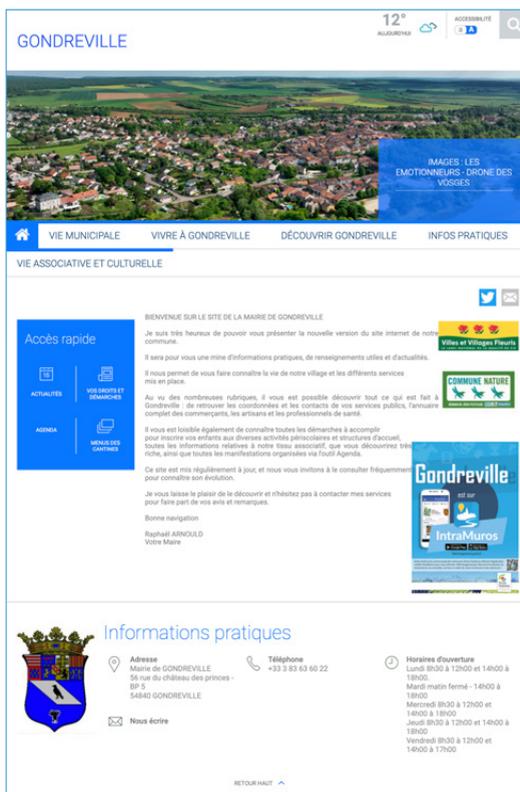
Après les années Covid, une soirée d'accueil des nouveaux habitants s'est déroulée au début de cette année.

✓ Aller à la rencontre des habitants et maintenir les réunions d'informations préparatoires aux travaux de grande ampleur

Des réunions publiques se sont déroulées salle des sports pour le déploiement de la vidéosurveillance et l'avancement du projet concernant la problématique du cours du moulin. La requalification de la deuxième phase de la rue de la Bergerie ainsi que le projet 2023 de la route de Fontenoy ont fait l'objet de réunions avec les riverains.

✓ Mettre en place une signalétique adaptée sur le village

Le déploiement de la signalétique a été finalisé en 2020.





ENVIRONNEMENT ÉQUIPEMENTS / VOIRIE

Innover pour un environnement de qualité

✓ **Définir un plan d'action sur la période 2020-2026 pour agir sur la transition énergétique et réduire la consommation (bâtiments, école, salle polyvalente...) et limiter la pollution lumineuse**

Avec l'appui de « Terres de Lorraine », des diagnostics énergétiques ont été établis sur plusieurs bâtiments avec des propositions d'action à mettre en place, pour exemples :

- Baisse de la température à 19 ° dans tous les bâtiments (hormis pour la maternelle réglée à 20°C).
- Remplacement de chaudières classiques par des chaudières à condensation.
- Réaliser et/ou renforcer le calorifugeage des canalisations de chauffage dans tous les bâtiments.
- Affiner le réglage des températures en fonction de la présence de personnes, ceci principalement dans les bâtiments sportifs.
- Réglage des températures d'eau chaude au minimum possible.
- Remplacement des commandes de douches au Stade de l'Avenir permettant de limiter le débit d'eau.

✓ **Limiter la pollution lumineuse**

Dans un souci d'économie, l'éclairage des rues a été coupé de 23H00 à 5H00 du matin, et les illuminations de Noël ont été réduites drastiquement, ce qui a permis de réaliser une économie substantielle.

✓ **Développer des bornes de recharge pour les voitures électriques**

En lien avec la Communauté de Communes Terres Toulouses, il est envisagé d'installer des bornes de recharge pour véhicules électriques sur un des parkings de la Commune.

Améliorer notre qualité de vie

✓ **Maintenir un village propre**

Les services techniques sont pleinement mobilisés pour garder notre village propre et nous avons fait l'acquisition d'une balayeuse pour une plus grande efficacité, proximité et réactivité.

✓ **Mettre en place des méthodes de lutte écologiques efficaces contre les invasions de chenilles processionnaires par l'installation de nichoirs à mésange**

Le dispositif mis en place dans le précédent mandat est maintenu. Couplé avec des pièges à phéromones, ce dernier a permis de réduire de manière importante les chenilles processionnaires sur le secteur.

✓ **Poursuivre des plantations d'arbres pour apporter des îlots de fraîcheur et lutter contre le réchauffement pendant les périodes de sécheresse**

La politique volontariste de la mairie se poursuit au niveau de l'environnement. Des arbres sont plantés en accompagnement des voiries rénovées. Le patrimoine arboré existant est maintenu et entretenu.

✓ **Requalifier les espaces verts en utilisant des plantes peu gourmandes en eau**

De nombreuses techniques alternatives sont employées, à savoir le paillage systématique des massifs de vivaces et d'arbustes, qui permet de réduire fortement l'arrosage et l'utilisation dans les massifs de plantes non gourmandes en eau. Les services techniques préconisent également l'utilisation de terreau avec mouillant au moment des plantations de jardinières.

✓ **Continuer de promouvoir des actions environnementales avec les écoles**

Après la période du Covid-19, stoppant net toutes les actions avec les enfants, la collectivité a à cœur de promouvoir les actions environnementales avec notamment la dernière en date en 2022 relative à la découverte d'un jardin d'aromatiques à l'école élémentaire.

Poursuivre l'entretien et la requalification des voiries

✓ **La dernière tranche des travaux d'aménagement** de la rue de la Bergerie avec la requalification, l'enfouissement des réseaux secs ainsi que la végétalisation a été finalisée en 2022.

✓ **Lancer une étude route de Fontenoy**

La requalification de la voirie, les travaux concernant l'eau et l'assainissement entrepris par la CCTT et l'enfouissement des réseaux secs sont programmés pour la fin de cette année. Il s'agit de travaux d'envergure pour un axe important de notre village.

✓ **Prévoir un programme pluriannuel sur d'autres rues**

Des études sont lancées sur d'autres rues et les réalisations suivront si les budgets le permettent sous cette mandature.

Le confortement des rives du Cours du Moulin au niveau du sentier « des Acquêts d'eau » a été réalisé en avril 2023 suite à l'effondrement d'une partie de la rive.

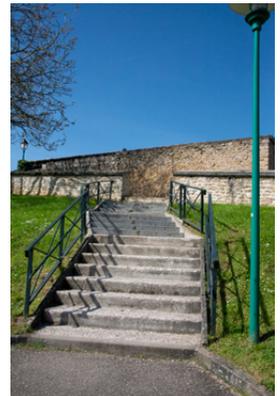
✓ **Reprendre et affiner l'étude engagée initialement pour une probable rénovation des ponts.**

- Le pont de la Moselle sauvage est interdit à tous les véhicules lourds de plus de 3,5 tonnes depuis le 25 juillet 2022 en attendant les travaux suite à la dernière étude du fait du mauvais état de l'ouvrage.
- Les joints de chaussée et les garde-corps sont changés sur le pont de la Moselle canalisée (CC Toul), il n'y a pas d'autres problèmes rencontrés suite à l'étude réalisée.
- Une étude sera lancée cette année par Voies Navigables de France sur le pont sur la Moselle canalisée (CC Villey Saint Etienne). L'ouvrage paraît en bon état.
- Une pré-étude a été faite pour le pont surplombant l'A31. L'ouvrage est en mauvais état nécessitant des travaux à court terme.
- Des conventions sont en préparation avec VNF et la Direction Interdépartementale des routes concernant la participation financière de chacun pour l'entretien, les contrôles et les réparations de ces ouvrages appartenant à la commune.



Travaux réalisés hors programme

- Végétalisation du cimetière
- Rive droite bétonnée route de Villey-le-Sec
- Réfection de l'escalier dangereux du parking du Grand Jardin





URBANISME

✓ **Gondreville, comme les autres communes, continue de s'adapter aux règles d'urbanisme imposées par l'État, charge aux équipes municipales de les expliquer, les mettre en œuvre et les faire respecter.**

Si depuis 2016, date de validation du PLU, l'option retenue politiquement a été de privilégier des zones vertes non constructibles sur l'ensemble du village, les dernières orientations législatives afférentes à l'urbanisme tendent à une densification des zones bâties afin de lutter contre l'étalement urbain.

Il est à noter que l'augmentation du nombre des dossiers d'urbanisme, tant dans les zones d'activités que pour les particuliers, a conduit à :

- la décision par la municipalité de la création d'un « pôle urbanisme », avec notamment l'embauche d'une instructrice des autorisations d'utilisation des sols, permettant que la commune soit l'une des rares de sa strate démographique à gérer elle-même l'ensemble des dossiers. Afin de recevoir les pétitionnaires dans de bonnes conditions et étudier avec eux les dossiers pour leur apporter conseil, une permanence a été instituée tous les jeudis et sur rendez-vous.

- La mise en place d'une permanence de l' élu en charge de l'urbanisme tous les vendredis à partir de 16h30 pour recevoir les administrés concernés avec ou sans rendez-vous.



- La saisine par voie électronique : depuis le 1^{er} janvier 2022, tout usager peut déposer sa demande d'autorisation d'urbanisme en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais par le biais du guichet unique.

- La modification du périmètre ABF engagée depuis deux ans qui, lorsqu'il sera applicable, réduira d'un tiers sa superficie pour se concentrer sur le village historique, ses entrées et ses faubourgs. Ce nouveau périmètre exclura les zones pavillonnaires récentes, qui resteront alors encadrées par les règles du PLUi.

- L'intégration de la réfection des murets en pierres sèches dans le programme de subvention municipale dans le cadre de la sauvegarde de notre patrimoine.

- Une communication plus importante des devoirs, droits et usages de notre PLU à travers le site internet de la Mairie, le bulletin municipal, des réunions avec la CC2T, en charge de l'élaboration du Plan Local d'urbanisme intercommunal.



L'équipe municipale reste à votre écoute

- **Raphaël ARNOULD** maire, conseiller délégué à la CC2T
- **Christine FRITSCH-CHARTREUX** 1^{re} adjointe
- **Philippe BOURGEOIS** 2^e adjoint
- **Isabelle PATOIS** 3^e adjointe
- **Marc HOBIN** 4^e adjoint
- **Karine MARIN** 5^e adjointe, conseillère communautaire
- **Patrick VELSCH** 6^e adjoint
- **Jean-Philippe SCHNEE** conseiller municipal délégué
- **Anne BOURDON**
- **Michelle MAITRESSE**
- **Jean-François CARON** conseiller communautaire
- **Corinne LALANCE** conseillère communautaire
- **Maryline KUBACKA**
- **Caroline JOSSET**
- **Bénédicte MOREL**
- **André SEIROLLE**
- **Elise MELIN**
- **Serge RICHARD**



Parc logistique Sud Lorraine

Terres Toulaises agit pour le développement économique

Compétente en matière de gestion des zones d'activité économique, la CC2T associe pleinement les communes concernées aux réflexions et aux projets d'implantation de nouvelles entreprises sur son territoire.

■ Parc logistique Sud Lorraine

121 hectares - 600 emplois - secteur principal d'activité : logistique et transport

Située sur les communes de Gondreville et de Fontenoy-sur-Moselle, cette zone, transférée à la CC2T par le département en 2018, est aujourd'hui commercialisée dans sa totalité.

Depuis 2020, de nouvelles entreprises se sont implantées et/ou développées :

- > plateforme ALDERAN avec un bâtiment de 3 ha qui accueille les sociétés POMONA, EPISAVEURS et VIAPOST (230 emplois)
- > COLRUYT dans un bâtiment de 1,2 ha (50 emplois)
- > LIDL qui a construit un nouveau bâtiment de 5 ha (250 emplois à terme)

Trois nouvelles plateformes logistiques devraient sortir de terre dans les 3 années à venir, soit une perspective de 500 emplois supplémentaires.

Pour faire face aux flux de véhicules et afin de sécuriser l'accès à la zone, la CC2T et son aménageur Solorem, en lien avec les communes voisines (Fontenoy-sur-Moselle, Gondreville et Villey-Saint-Étienne) et le Département 54, ont décidé la réalisation d'un gratoire sur la RD 191A.

■ Zone privée du Bois du Tambour

16 000 m² - secteur principal d'activité : stockage et tertiaire

La CC2T travaille avec la commune et le propriétaire du site pour accompagner et faciliter l'implantation d'entreprises sur l'ancien site FLY/CONFORAMA. Un projet d'envergure est actuellement en cours d'étude pour l'installation de la société PREMISTA et de ses 350 salarié(e)s. Un permis de construire a été récemment accordé. Cette implantation permettra de redonner vie au site avec un projet vertueux de travail sur fiche.

■ Zone artisanale Croix Saint Nicolas

16 hectares - 300 emplois - zone à vocation artisanale et commerciale

Depuis 2022, deux nouveaux projets sont en cours de construction : le bâtiment de la SCI la Financière des Ormes et la société Le Comptoir des Échanges Industriels. En 2023, est prévue la pose de caméras de vidéoprotection, un projet étendu aux autres zones d'activités gérées par la CC2T.

À noter que sur cette même zone, le projet privé de maison médicale, pour lequel la commune a été facilitatrice, a vu le jour en mai dernier.

■ Gondreville portuaire

Initié par la commune il y a de nombreuses années, le projet vient d'être relancé fin 2022 par VNF (Voies Navigables de France) et la CC2T. Une réflexion est en cours sur la faisabilité et l'opportunité d'un tel projet dont la vocation est le développement d'activités nécessitant l'accès à la voie d'eau.

Mais aussi

Au-delà du domaine économique et afin d'agir au plus près des habitant(e)s, la CC2T accompagne les communes dans leurs projets et développement.

Ainsi, ces deux dernières années, plusieurs projets d'aménagements ont été réalisés :

- pose d'un abri bus rue de la Bergerie
- création d'une aire de co-voiturage en entrée de ville (subventionnée par l'APRR)

D'autres projets sont en cours et devraient aboutir dans les années à venir :

- implantation de bornes électriques sur parkings
- développement des mobilités actives avec des projets d'aménagements cyclables, notamment pour la desserte du parc logistique Sud Lorraine.

Communauté de communes Terres Toulaises
rue du Mémorial du Génie – 54200 Écrouves
03 83 43 23 76 – contact@terrestouloises.com
www.terrestouloises.com